



Déclaration d'accessibilité

Wilms s'engage à rendre ses services numériques accessibles à tous, en particulier aux personnes en situation de handicap. C'est pourquoi nous œuvrons activement à rendre notre site web accessible et nos applications numériques conviviales. Nous prenons les mesures nécessaires pour nous conformer aux exigences de **l'Acte Européen sur l'Accessibilité** (Directive (UE) 2019/882), applicable à partir du 28 juin 2025.

État des lieux

Le site web actuel de Wilms ne répond pas encore entièrement aux normes d'accessibilité en vigueur, telles que définies par la norme européenne **EN 301 549 et les Règles pour l'accessibilité des contenus web (WCAG) 2.1 niveau AA**. Par conséquent, certaines parties du site peuvent être moins accessibles aux personnes ayant une déficience visuelle, auditive, motrice ou cognitive. Nous reconnaissons ces lacunes et nous nous engageons activement à les corriger.

Processus d'amélioration

Nous avons pour ambition de rendre le site web de Wilms conforme aux normes européennes d'accessibilité. Dans ce cadre, une attention particulière est portée, entre autres, à :

- la fourniture de textes alternatifs pour les images,
- l'adoption d'un niveau de lecture accessible,
- et l'amélioration de la convivialité générale du site.

Par ces efforts, nous souhaitons rendre nos services numériques accessibles à tous, quelles que soient leurs capacités.

Contact et retour d'information

Nous apprécions les remarques et suggestions des utilisateurs. Vous rencontrez un problème d'accessibilité sur notre site ? Faites-le-nous savoir via l'un des canaux ci-dessous :

E-mail : marketing@wilms.be

Téléphone : +32 (0)14 36 99 70

Adresse : Wilms nv, Molsebaan 20, 2450 Meerhout, Belgique

Nous nous efforçons de répondre de manière substantielle à votre signalement ou question dans un délai de 5 jours ouvrables.